



## LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION RELIGIEUSE AU TRAVAIL

**En dehors du lieu de travail : manifester sa  
religion et sa conviction en public**

Imane El Morabet- Unia

Trèves, 11-12 mars 2019



This training session is funded under the 'Rights, Equality and Citizenship Programme 2014-2020' of the European Commission.

## Unia- l'organisme belge pour l'égalité de traitement

Les motifs de  
discriminations

Domaines  
d'action

Prévention &  
Sensibilisation

Jurisprudence &  
Alternatives

Législation &  
Recommandations

Publications &  
Statistiques

**Pour l'égalité,  
contre les discriminations**

Victime ou témoin d'une discrimination ?

Signaler une  
discrimination >

Avez-vous une question ?



UNIA



## Cadre juridique

Article 9 § 1 de la Convention européenne des droits de l'homme

La liberté de pensée, de conscience et de religion est un droit fondamental qui est consacré non seulement dans la Convention européenne des droits de l'homme, mais aussi dans un large éventail de textes nationaux, internationaux et européens.

UNIA

UNIA



## Cadre juridique

Article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme

« 1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. »

UNIA

UNIA



## Cadre juridique

Article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme

Deux volets :

- 1) Le droit d'avoir une croyance et de changer de religion ou de convictions (absolu et inconditionnel)
- 2) De manifester ses croyances individuellement et en privé, mais aussi collectivement et en public (non absolu).

UNIA

UNIA



## Cadre juridique

Article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme

Convictions protégées en vertu de l'article 9

- Le mot « religion » n'est pas défini par le texte de l'article 9 ni par la jurisprudence de la Cour.

- Elle protège à la fois les opinions et les convictions religieuses et non religieuses.

- Doit atteindre un certain niveau de *force, de sérieux, de cohésion et d'importance*.

UNIA

UNIA

## Cadre juridique



Article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme

Restrictions

*2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.*

UNIA

UNIA

## Cadre juridique



Article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme

Restrictions

3 conditions :

- 1) Prévues par la loi
- 2) Dans l'intérêt la sécurité publique, de la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou de la protection des droits et libertés d'autrui.
- 3) Nécessaire dans une société démocratique (proportionnalité)

UNIA

UNIA



Manifester sa religion et sa conviction en public

Chapitre 6 de la publication

2 questions :

- Le voile intégral
- Le burkini à la plage

UNIA

UNIA

## Le voile intégrale

Interdictions dans différents pays européens

Interdictions à l'échelle nationale ou interdictions partielles en vertu de lois ou de règlements

Sanctions telles que les amendes, des cours obligatoire de citoyenneté et l'emprisonnement

UNIA

UNIA

## Le voile intégrale

### Les trois raisons principales de son interdiction

- Dignité des femmes et égalité entre les hommes et les femmes
- Sécurité publique
- **Interaction sociale**

CEDH : *SAS c. France, Dakir c. Belgique ; Belcacemi et Oussar c. Belgique.*

UNIA

UNIA

## Le voile intégrale

*SAS c. France, Dakir c. Belgique ; Belcacemi c. Belgique. et Oussar c. Belgique.*

- Le visage joue un rôle important dans les interactions humaines,
- Violation du droit d'autrui à vivre dans un espace de socialisation qui facilite la vie en commun ;
- Il est essentiel d'accorder à cet égard un poids particulier à l'interaction entre individus
- Les États pourraient considérer que l'interaction entre les individus serait affectée par le fait que certains dissimulent leur visage dans les lieux publics.

UNIA

UNIA

### **Le burkini à la plage**

La réglementation en France interdit l'accès aux plages publiques et aux bains de mer à toute personne portant des vêtements qui ne sont pas appropriés et respectueux des bonnes mœurs, de la laïcité, de la santé et de la sécurité.

Les femmes musulmanes portant un burkini ont été ciblées

Décisions nationales des tribunaux administratifs français et du Conseil d'État : les interdictions ne sont possibles que s'il existe des risques clairement identifiés d'atteinte à la paix et au ordre public.

UNIA

UNIA

### **Remarques finales sur ces sujets**

Exemples d'une volonté du législateur de limiter la liberté de religion et de conviction dans les lieux publics

Les interdictions sont formulées de manière générale, mais un groupe spécifique (les musulmans) est indirectement visé.

La notion de vivre ensemble comme objectif légitime pour limiter un droit fondamental ?

UNIA

UNIA

### Autres questions en dehors du lieu de travail

Symboles religieux dans les salles d'audience CEDH *Hamidović c. Bosnie-Herzégovine et Lachiri c. Belgique*

Massacre rituel C-426/16 *Ligue des mosquées et organisations islamiques Province d'Anvers et autres*

Coiffure religieuse sur les documents d'identité CEDH *Mann Singh c. France et HRC Ranjit Singh c. France*



Interfederaal Gelijkekansencentrum  
Centre interfédéral pour l'égalité des chances  
Interföderales Zentrum für Chancengleichheit